



Communiqué de presse

Mende, le 19 juin 2015

NOUVEAUTE : PRENDRE UN RENDEZ-VOUS EN LIGNE, C'EST DESORMAIS POSSIBLE POUR LES TITRES DE SEJOUR

A partir du 22 juin 2015, il sera possible de prendre rendez-vous en ligne avec le bureau des titres et de la circulation pour les dépôts de demande de titres de séjour et les retraits des cartes de séjour.

En effet, plus besoin de téléphoner, désormais en quelques clics, vous pouvez prendre un rendez-vous et recevoir votre convocation sur votre messagerie.

Hervé MALHERBE, préfet de la Lozère, est heureux de proposer aux usagers ce nouveau service, destiné à s'adapter à leurs contraintes et à améliorer leur temps d'attente.

Le fonctionnement est simple : il suffit de se connecter sur www.lozere.gouv.fr et de cliquer sur le module « Prendre un rendez-vous » :



Laissez-vous guider et choisissez sur le calendrier des trois semaines à venir le rendez-vous qui vous convient.